

# ASSEMBLEE GENERALE

## 15 juin 2016

### Rapport moral et rapport d'activité 2015

du Mouvement Français pour le Planning Familial Association Départementale de l'Isère  
36, rue Lesdiguières, 38000 Grenoble  
Tél: 04.76.87.89.24 / Fax: 04.76.87.72.70  
secretariat@leplanningfamilial38.org  
www.38.planning-familial.org



#### Les centres et antennes du Planning Familial de l'Isère

**CPEF de GRENOBLE GAMBETTA**  
30 boulevard Gambetta  
38000 Grenoble  
Tél : 04.76.87.94.61  
[cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.grenoble.gambetta@leplanningfamilial38.org)

**CPEF de Grenoble INTERQUARTIER**  
Tel : 04.76.87.94.61

**CPEF d'EYBENS**  
29 rue Victor Hugo  
38320 Eybens  
Tél : 04.76.59.37.69  
[cpef.eybens@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.eybens@leplanningfamilial38.org)

**CPEF du GRESIVAUDAN**  
Espace Simone Veil  
21 boulevard Jules Ferry  
38190 Villard-Bonnot  
Tel : 04.76.13.39.51  
[cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.legresivaudan@leplanningfamilial38.org)

**CPEF de St-EGREVE**  
2, rue du 19 mars 1962  
Immeuble « le Fié »  
38120 St-Egrève  
Tél : 04.76.75.33.04  
[cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org)

**CPEF de VILLEFONTAINE**  
Centre Simone Signoret  
Place Léon Blum BP 3  
38091 Villefontaine Cedex  
Tél/Fax : 04.74.96.78.99  
[cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.villefontaine@leplanningfamilial38.org)

**CPEF de BOURGOIN-JALLIEU**  
14 Place A. Schweitzer  
38307 Bourgoin-Jallieu  
Tél : 04.74.28.30.22  
[cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org](mailto:cpef.bourgoin-jallieu@leplanningfamilial38.org)



Association Départementale • 30, boulevard Gambetta, 38000 Grenoble, France  
+33 (0)4 76 87 89 24 (tél.) • 04 76 87 72 70 (fax) • [secretariat@leplanningfamilial38.org](mailto:secretariat@leplanningfamilial38.org)  
Association déclarée loi 1901 affiliée à la L.F.E.E.P reconnue d'utilité publique • SIRET 779 559 079 000 16  
Organisme de formation n° 82380004338



# Sommaire

<b>Rapport moral</b> .....	p. 1
<b>1 Le Planning Familial de l'Isère en 2015</b> .....	p. 3
<b>2 Les équipes, actrices de terrain et observatrices des réalités sociales</b> .....	p. 9
<b>3 Renforcement de notre communication et de l'information autour de notre association</b> .....	p. 21
<b>4 Panorama des formations</b> .....	p. 23
<b>5 Temps forts de l'année en lien avec l'actualité et nos missions</b> .....	p. 25
<b>6 Perspectives pour 2016</b> .....	p. 26

## Objectifs de notre association



- \* Agir pour le droit à l'information permanente pour tous
- \* Promouvoir l'éducation à la sexualité et à l'égalité
- \* Lutter pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes
- \* Lutter contre l'oppression spécifique des femmes, contre toutes formes de discriminations, et de violences, notamment sexuelles dont elles font l'objet
- \* Combattre les inégalités sociales avec la volonté d'agir pour le changement des mentalités et des comportements, d'où l'importance de l'action auprès des jeunes

## Rapport Moral

Il est malheureusement difficile de revenir sur l'année 2015 sans reconnaître en premier lieu qu'elle a été le théâtre de violences sociales liées à un retour du conservatisme, de l'ordre moral et du religieux.

Des attentats à l'état d'urgence, en passant par les élections départementales ou régionales, la critique des valeurs constitutives du Planning Familial (Libertés, égalités, sexualités égalité, liberté de choix, ...) s'est fait brutalement entendre.

Les attaques terroristes dont la France a été la cible ont, et vont continuer à induire des modifications de notre société. Au-delà de la réponse immédiate apportée par notre gouvernement pour satisfaire une attente populaire et faire face à une menace supposée immédiate, la question d'engagements au long terme se pose afin de ne pas tomber dans le piège de la stigmatisation et d'aller vers la construction d'une société plus égalitaire. Dans notre pratique, nous sommes confrontées à une augmentation de la précarité, à une recrudescence du conservatisme et du fait religieux ; autant de phénomènes liés à une fragmentation de notre société. En tant que mouvement d'éducation populaire, c'est le rôle du planning familial d'amener des questionnements sur les rapports sociaux, sur les rapports de domination, et sur la construction de stéréotypes. Nous restons convaincues que d'autres rapports humains sont possibles.

Les élections départementales et régionales nous ont également poussés à réaffirmer nos valeurs. Les promesses de campagne d'une candidate Front National de cesser les subventions au Planning Familial, ou la récente mesure prise en île de France et en Rhône-Alpes de suppression du Pass contraception nous poussent à redoubler de vigilance et notre présence pour sensibiliser nos politiques et leur faire prendre conscience des enjeux.

Sur le plan économique, les baisses de subventions de l'État pèsent sur le budget des collectivités qui bien souvent choisissent de diminuer leur soutien aux associations qui agissent sur le terrain – comme le fait la prévention spécialisée ou des collectifs de défense du droit au logement en Isère – pour, continuellement, chercher à protéger plutôt que punir, accompagner plutôt que stigmatiser, prévenir plutôt que guérir.

La solidarité entre structures, mouvements, collectifs est plus que jamais nécessaire et c'est dans ce sens que le Planning Familial de l'Isère a pris position plusieurs fois cette année, par des communiqués de presse ou des manifestations de soutien.

Mais l'année 2015 nous a aussi montré que l'engagement militant paie... Alors que l'IVG est remis en cause largement en Europe (Espagne, Angleterre, Pologne par exemple), des avancées sont à souligner en France :

- suppression du délai infantilisant de sept jours
- remboursement à 100 % de l'IVG
- possibilité pour les sages-femmes de pratiquer l'IVG médicamenteuse
- possibilité de pratiquer l'IVG instrumentale dans les centres de santé
- suppression de la notion de détresse nécessaire jusqu'ici pour justifier d'un avortement.

JEAN PRIT ALICE DANS SES BRAS ET MURMURA...

À QUELLE HEURE ON MANGE ?



Hommage à Wolinski assassiné le 7 janvier 2015 aux côtés de 11 de ces collègues pendant l'attaque de Charlie Hebdo.

Dessins réalisés lors du Forum Paroles d'Amour des en mars 1990 organisé par le Planning Familial 38

UN BON CONSEIL!

JAMAIS DANS UN LIT!

LES LITS C'EST FAIT POUR MOURIR

ÇA NE TE GÂTE PAS SON CÔTÉ MINITEL ROSE ?

PENDANT CET TEMPS IL M'AVE FAIT PAS CHIER!

J'AIMERAI VOUS SODOMISER ALICE

MAIS ALORS... VOUS M'AIMER!

SOS-SCÈNE DE MÉNAGE

OÙ EST LA PANNE ?

DANS LA CUISINE

DANS LA CHAMBRE À COUCHER

JE T'AIME ALBERT

CHUT! TA SŒUR SE ROUTE DE QUELQUE CHOSE



Une belle victoire également, la mise en place d'un numéro vert national pour favoriser l'accès à l'information pour toutes et tous.

Tant d'avancées rendues possibles par le travail d'associations œuvrant sur le terrain telles que le Planning Familial mais qui ne doivent pas nous faire oublier, qu'en pratique les moyens alloués aux établissements pratiquant l'IVG sont en baisse constante, que les femmes n'ont bien souvent pas le choix de la méthode, et qu'auprès des médecins la pratique de l'IVG est encore dévalorisante (maintien de la double clause de conscience).



A nous de continuer à inventer pour faire bouger les représentations, à l'image de la permanence *transgenre* lancée par le Planning Familial de l'Isère, première à l'échelle nationale, et qui rencontre un franc succès !

L'anniversaire des 60 ans du Planning Familial, ainsi que le Congrès National qui, sous l'impulsion de Françoise Laurant, se sont déroulés à Grenoble en avril 2016 ont également été l'occasion de renforcer notre positionnement militant.

► D'une part, le travail partagé entre salariéEs et administratrices autour de l'écriture de trois contributions nous a amené à nous re-questionner sur des objets tels que la démedicalisation, la transidentité ou la laïcité. Parfois houleux, ces débats internes nous ont permis d'apprendre à mieux discuter, débattre, pour construire des ponts et faire exister le commun, au-delà des positions individuelles.

► D'autre part, la préparation de ces deux journées nous a donné l'impulsion pour ouvrir des espaces militants pour toutes les personnes adhérentes aux valeurs du Planning Familial et voulant s'investir pour faire vivre le mouvement. La mise en place d'apéros des bénévoles a vu germer et fleurir des bouquets d'énergie pour investir l'espace public, discuter et célébrer.

Cette volonté de faire du Planning Familial de l'Isère une structure plus ouverte sur l'extérieur, plus lisible et plus visiblement militante est née avec le DLA (*Dispositif local d'accompagnement*). Ces deux journées de travail sur la gouvernance, réalisées avec le soutien du MCAE, ([www.mcae.org](http://www.mcae.org)) ont réuni toute l'équipe des salariées et des bénévoles autour de notre fonctionnement et de nos valeurs. Il nous a semblé nécessaire de continuer à travailler pour formaliser des modes de fonctionnement plus ouverts et plus clairs, réaffirmant ainsi l'identité associative particulière de notre structure.

Deux autres journées nous ont permis de dégager ensemble, avec l'aide de Joseph Haeringer, l'essence de ce qui fait le Planning Familial de l'Isère, mouvement féministe et d'éducation populaire. Si nous n'avons pas terminé de définir le sens que ces deux concepts revêtent pour nous collectivement (et y arriverons-nous un jour?), un grand pas a été franchi avec la rédaction d'un projet associatif. Il vous est présenté ce soir, avant d'être finalisé et bien sûr, partagé et célébré !



# 1 Le Planning Familial de l'Isère en 2015

## Maillage de nos équipes sur le territoire : carte des 11 centres du Planning

<u>Centre de Villefontaine</u>		
Nombre d'entretiens conseillères	Nombre de consultations médecins	Nombre d'animations
<b>2301</b>	<b>918</b>	<b>241</b>

<u>Centre de Bourgoin Jallieu</u>		
Nombre d'entretiens conseillères	Nombre de consultations médecins	Nombre d'animations
<b>1952</b>	<b>1416</b>	<b>333</b>

**6884**  
Nombre total de personnes reçues dans nos centres



<u>Centre de St-Egrève</u>		
Nb d'entretiens conseillères	Nb de consult. médicales	Nombre d'animat.
<b>706</b>	<b>537</b>	<b>205</b>

<u>Centre de Villard-Bonnot</u>		
Nb d'entretiens conseillères	Nb de consult. médicales	Nombre d'animat.
<b>625</b>	<b>382</b>	<b>229</b>

<u>Centre d'Eybens</u>		
Nb d'entretiens conseillères	Nb de consult. médicales	Nombre d'animat.
<b>282</b>	<b>148</b>	<b>253</b>

<u>Centre de Gambetta</u>		
Nombre d'entretiens conseillères	Nombre de consultations médecins	Nombre d'animations
<b>3652</b>	<b>2755</b>	<b>341</b>

<u>Centre de Grenoble Interquartier</u> (5 antennes)		
Nombre d'entretiens conseillères	Nombre de consultations médecins	Nombre d'animations
<b>365</b>	<b>1570</b> dont 979 AGECSA	<b>353</b>

**1955**  
Nombre d'animations dans nos centres et à l'extérieur  
=  
**22524**  
Personnes rencontrés dans le cadre de séances collectives

## Analyse du public reçu dans nos centres de planification

### Constat

En 2015, près de **6900 personnes ont été reçues** dans nos centres et antennes répartis sur le territoire de l'Isère, dans le cadre d'entretiens de conseil conjugal et de consultations médicales.

Certains centres ont vu leur nombre de personnes reçues une seule fois, diminuer bien que le nombre de consultations et d'entretiens soit légèrement plus élevé qu'en 2014.

Pourquoi?

Ceci s'explique entre autre par de nombreuses situations complexes très chronophages, particulièrement dans le centre de planification de Villefontaine.

### Pourquoi cette légère hausse des consultations médicales en 2015?

7726 contre 7621 en 2014

  
1,3%

- Le Planning Familial offre une liberté de choix dans les moyens de contraception et ceci est justement le motif principal de consultation des patientEs au Planning Familial
- Les patientEs se sentent en confiance et apprécient le temps et l'écoute qui est leur consacré
- Les délais de rendez-vous au Planning sont moins longs qu'en libéral
- Les patientes sont confrontées à une véritable pénurie de médecins et spécialistes en milieu rural mais aussi en milieu urbain (cas des quartiers de Grenoble par exemple où il n'y a que très peu de gynécologues)
- Au Planning Familial, les patientEs sont accueillies de manière inconditionnelle, en toute confidentialité et même celles qui n'ont pas de couverture sociale ou la CMUC.
- La précarisation des femmes a pour conséquence une augmentation des bénéficiaires de la CMUC, bénéficiaires orientées plus systématiquement vers nos centres ▶ Et oui, certains médecins libéraux refusent les patientes qui n'ont pas de couverture sociale ou même la CMUC!

  
4,8%

**Légère hausse du nombre d'entretiens de conseil conjugal** (9883 en 2015 contre 9428 à 2014).

Le motif principal de demande d'entretien reste la contraception et les questions relatives à la grossesse, et tout particulièrement les tests de grossesses.

.....

Selon les territoires et leurs spécificités (rural/urbain, taux de précarité élevé ou non,...), les publics reçus varient d'un centre à un autre. Pour autant, des **constats partagés** sont soulignés par toutes nos équipes :

- Ainsi, nous notons toujours une **majorité des + de 21 ans**: 54.5% des personnes reçues. Cette tendance, remarquée depuis quelques années, est à mettre en lien avec la **précarité grandissante de cette tranche d'âge** en termes d'accès aux soins, constat que l'on peut observer nationalement.
- De plus en plus de personnes envoyées par des médecins libéraux et des partenaires sociaux (services sociaux du Conseil Départemental, Service Local de Solidarité, les Centres Médico-psychologiques...), éducatifs, associatifs avec qui nous travaillons de près ou de loin  
Le Planning Familial est désormais bien repéré comme lieu ressource et d'écoute, d'informations et de paroles autour des questionnements liées à la vie affective, amoureuse et sexuelle.

### Création d'un nouveau centre de planification familiale à Villard-Bonnot



L'antenne du Planning Familial 38 située à Lancey depuis 2012, a arrêté son activité fin juin 2015. De son côté, le centre de planification et d'éducation familiale de Crolles a fermé ses portes fin août pour les ré-ouvrir en septembre 2015 dans un nouvel espace à Villard-Bonnot : l'Espace intercommunal *Simone Veil*, structure qui accueillera également d'autres associations sanitaires et sociales.

Pour le Planning Familial 38 et pour les publics, ce nouveau lieu offrira un cadre plus adapté à l'écoute, l'information, la prévention et le dépistage.

## Les animations et séances d'actions collectives



En 2015, nous notons une forte augmentation du nombre d'animations, en établissements scolaires et non scolaires



### \* Les établissements scolaires

#### ► Dans quels établissements intervenons-nous?

A la demande des établissements scolaires, nous intervenons dans les classes de la primaire à la terminale. Les séances thématiques ou transversales sont construites en concertation avec les équipes éducatives et se déclinent en fonction de l'âge, du nombre et des spécificités des élèves, du temps disponible et des conditions d'interventions.

#### ► De quoi parle t-on pendant ces séances?

Une majorité de ces séances est consacrée à **l'éducation à la sexualité, pré-requis essentiel à l'émancipation des jeunes, à la lutte contre les violences et discriminations et à l'égalité entre les sexes et les orientations sexuelles.**

Ces séances visent donc à partir des représentations des jeunes, les aider à faire le tri entre les informations contradictoires qu'ils-elles peuvent recevoir (télévision, internet, familles, entre jeunes, ...) et à leur donner les clés qui leur permettront de vivre leur sexualité librement, dans le **respect de soi et d'autrui**, en ayant conscience des risques qu'ils-elles pourraient être amenés à prendre.

Ces séances se déroulent soit sous forme de séances avec des petits groupes, soit sous forme de permanences (cas des Maisons familiales rurales par exemple). Différents outils sont utilisés et adaptés en fonction de la demande des établissements.

### \* Les établissements non scolaires

Ces interventions permettent de toucher un public qui ne vient pas forcément dans les centres de planification

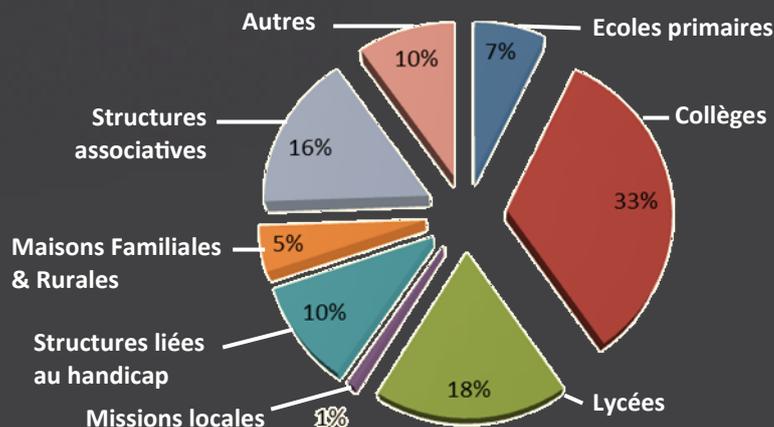
#### Diversité de lieux et partenaires en 2015

- **Associations:** Amicale du Nid, Point d'Eau, Apress, etc
- **Maison des Habitants et centres sociaux**
- **Etablissements spécialisés** recevant des personnes en situation de handicap
- **Maison d'arrêt de Varcès**
- **Maison des adolescents** (à Grenoble et Bourgoin)
- **Foyers de Jeunes Travailleurs**
- **Permanences dans les MFR**
- **Missions locales** ou autres associations d'insertion
- **Lieux culturels** tels que l'Espace 600 à la Villeneuve ou l'espace Aragon à Villard Bonnot
- **L'Agecsa et les centres de santé** notamment sur Mistral Eaux-Claires à Grenoble
- **Services Locaux de Solidarité**
- **CADA**



Les publics peuvent également être reçus dans les centres de planification dans le cadre d'animations collectives, ce qui participe à une meilleure identification de nos centres de planification du Planning Familial.

Répartition des interventions du Planning Familial de l'Isère au niveau départemental en 2015



## Les tendances qui se sont confirmées en 2015:

- ▶ **Augmentation des demandes d'écoles primaires** pour des interventions auprès des classes dès le CE1, CE2. La nécessité d'informer et de sensibiliser dès le plus jeune âge est venue se confirmer, car les représentations sont déjà bien ancrées au collège. Des demandes émanant d'enseignants du primaire souhaitant travailler avec les enfants sur le vivre ensemble, aborder des questions en lien avec les discriminations, le droit à la différence, ou encore l'égalité filles garçons ont fortement augmenté en 2015.
- ▶ **Augmentation significative des demandes d'établissements spécialisés** recevant des personnes en situation de handicap (foyers de vie, IME, IMP,...). Des groupes de paroles sur le rapport au corps, la conscience de soi, sa relation aux autres, son intimité, les relations sexuelles, ont été mis en place dans ces différents lieux.

## Un fonctionnement et une équipe en perpétuelle évolution

En 2015, des dispositifs ont été mis en place pour renforcer et appuyer la fonction de présidence du Planning Familial:

★ Les **commissions thématiques** et chantiers provisoires sur les thèmes suivants:

- Budget
- Formation
- Formation continue
- Coopération internationale
- Stratégies politiques
- Ressources humaines / Statuts
- Prodas

★ Les **références par binôme des membres du Conseil d'Administration (CA) pour chaque équipe** de l'Association : chaque administratrice est invitée à être référente d'au moins une équipe de l'AD38. Ce fonctionnement permet de tisser des liens plus étroits entre les équipes et le CA. L'administratrice concernée aura une connaissance plus spécifique de l'équipe en question et ses enjeux et pourra alors défendre, traiter d'autant mieux les différents dossiers en réunions internes au Planning et/ou face aux élus locaux.



### Focus sur la Commission Formation et la structuration d'un pôle formation

La commission formation est une émanation du CA, avec une visée globale et politique de ce que doit être la formation au Planning Familial de l'Isère. Elle définit les orientations politiques et facilite les choix quant aux priorités à se donner en termes de formation. Elle assure un rôle de garde-fou, de veille sur les contenus et permet de garantir une certaine cohérence, notamment quant aux valeurs et discours que nous portons. Elle évalue et valide les critères proposés concernant les profils des personnes souhaitant intégrer le pôle.

La Commission Formation réfléchit depuis 1 an et demi sur la question de l'élargissement et du renforcement de notre activité de formation, en mettant en avant notre expertise et nos compétences. La formation représente un enjeu financier non négligeable car elle permettrait de générer et mobiliser de nouvelles ressources financières, afin de pouvoir développer nos actions.

En 2015, la commission formation a choisi de se donner pour objectif la structuration d'un véritable pôle de formation. Elle a imaginé ce pôle comme un «organe technique», entité à géométrie variable, qui répond aux demandes de formation, conçoit, élabore des contenus de formation, anime les formations et assure leurs évaluations. Il est composé de salariés et éventuellement de bénévoles du CA selon les compétences.

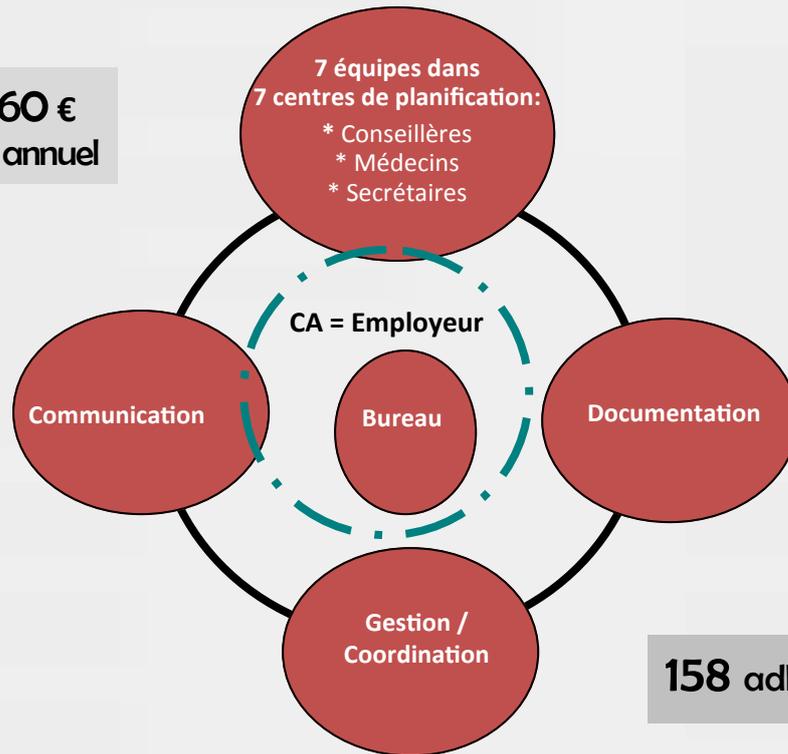
Tout au long de l'année, des ateliers de travail et de débats ont eu lieu dans le but de :

- définir clairement les objectifs, le mandat de ce pôle
- de préciser sa composition et les principes de base de son fonctionnement
- déterminer des « pools » par thématiques ou public cible
- réfléchir à la posture de formatrice au Planning Familial et élaborer un référentiel commun

A l'heure actuelle, plusieurs «pools» sont en marche notamment le pool «Handicap et sexualité» qui a comme perspective de mettre en œuvre le programme «Handicap et Alors» dans plusieurs établissements spécialisés du département.

## Organigramme de l'Association du Planning Familial de l'Isère

**2043760 €**  
de budget annuel



### L'équipe salariée

En 2015, 71 salariés ont travaillé pour l'association départementale de l'Isère du Planning Familial, dont 3 hommes et 68 femmes.

Cela représente 1 personne de plus que pendant l'année 2014. En 2015 plusieurs personnes en arrêts maladie longue durée ont été remplacées, il n'y a pas eu de création de poste.

35 conseillères conjugales et familiales, 20 médecins et sages-femmes, et 16 personnels administratifs et d'entretien étaient répartis sur 8 équipes.

Cela représente 64252 heures payées sur l'année, soit 35 Equivalents-Temps-Pleins.

Pendant l'année, l'association a eu recours à 9 contrats à durée déterminée de remplacement de salariées absentes pour maternité ou pour maladie.

Les heures de maladie payées du fait de la subrogation avec la CPAM représentent 3518 heures, soit presque 2 équivalents temps pleins.

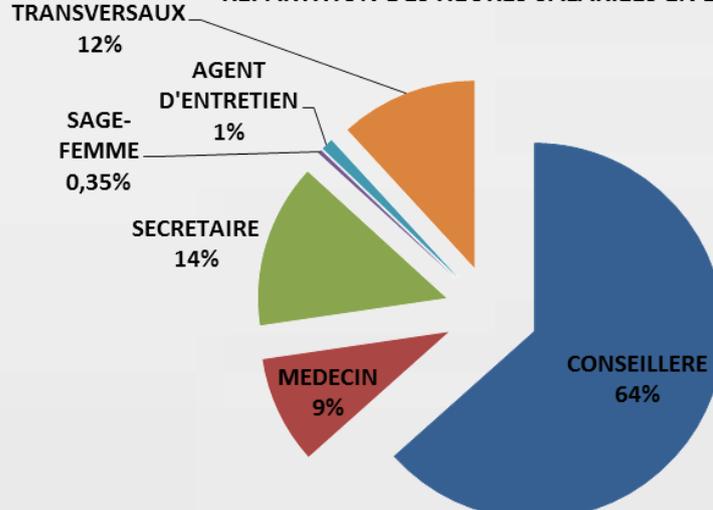
Il y a eu 5 départs définitifs: 2 conseillères, 3 médecins.

Trois recrutements en contrat à durée indéterminée ont été réalisés: 3 médecins.

Les 2 conseillères parties ont été remplacées en interne.

Au 31 décembre 2015, le Planning Familial salarie 61 personnes, dont 4 en CDD pour remplacement.

### REPARTITION DES HEURES SALARIEES EN 2015



## La Fédération Régionale du Planning Familial réfléchit sur le thème de la laïcité

Notre Association départementale participe activement depuis sa création, au fonctionnement de la Fédération Régionale. Outre les réunions régulières permettant une coordination de nos actions, la **Fédération Régionale propose et organise une à deux fois par an, des journées de réflexion autour d'une thématique.**

Issues d'une volonté commune de travailler un sujet précis qui questionne les militantes dans leurs actions quotidiennes, ces journées thématiques sont le reflet de la réflexion politique qui nourrit notre mouvement, et enrichit ses membres. L'expérience, le travail de terrain, la diversité des territoires et des publics rencontrés dans la région Rhône Alpes permettent de partager un large éventail de situations, et font de ces temps d'échanges la richesse de notre mouvement.

**Cette année 2015 a été largement occupée à l'échelon régional par la préparation de deux événements importants dans notre mouvement: les 60 ans du Planning Familial et le Congrès du Planning, programmés début avril 2016.**

Le Congrès est l'instance dans laquelle se définissent les orientations politiques pour les 3 ans à venir. Chaque département ou région est invité-e à réfléchir sur les thèmes de son choix, et à proposer si elle le souhaite, une contribution à l'écriture des textes d'orientation qui seront votés par le Congrès.

C'est dans cette optique et en résonance à un contexte social et politique particulier dans cette période, marquée par la montée des intégrismes et des communautarismes, que la question de la laïcité s'est détachée. La préparation de cette journée ne s'est pas faite sans difficultés.

**Comment aborder cette question dans notre mouvement ?**

Il ne s'agissait pas de redéfinir le concept de laïcité, mais d'y réfléchir à travers le prisme d'un mouvement comme le Planning Familial, association loi 1901, féministe et d'éducation populaire. Nous souhaitons donc, à partir de situations concrètes issues de nos pratiques, réfléchir à l'impact que pouvait avoir cette question de la laïcité sur nos actions quotidiennes.

**Étions-nous confrontées à la mise en cause de la laïcité dans nos entretiens, nos interventions collectives? Étions-nous parfois en difficulté pour apporter une réponse ou adopter une attitude particulière face à cette question?**

Pour organiser au mieux la réflexion, nous avons proposé un temps de rappel historique sur la laïcité en France, puis à l'aide d'un photolangage, chacune a pu donner une représentation personnelle de ce concept.

Conscientes que ce thème de la laïcité dans notre association s'inclue ou se confond parfois avec des notions telles que l'égalité, la liberté, l'émancipation, ou les convictions personnelles, il était important, à partir de situations concrètes rencontrées dans nos pratiques, de dégager, si tel était le cas, les problématiques relevant purement de la laïcité.

**Ainsi, plusieurs situations ont été proposées : une mixité ou non imposée dans les groupes, une demande de certificat de virginité, la présence exigée du conjoint lors d'un entretien ou consultation médicale, un signe religieux ostentatoire, la demande d'un établissement religieux de ne pas aborder la question de l'IVG, le refus d'une clinique privée de pratiquer les avortements etc...**

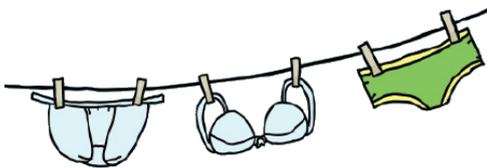
Toutes ces situations ont à un moment mis en difficulté les professionnelles. Toutes en lien avec une référence ou un principe religieux ou culturel, relèvent-elles pour autant d'une question de laïcité? Quel type de réponse apportons-nous? Y-a-t-il un consensus dans chaque équipe? Ce sont ces questions qui ont été soumises au 37 participantes à cette journée, représentantes de 5 départements de la région Rhône-Alpes, avec autant de territoires, publics et problématiques diverses.

**Les débats, forts intéressants, ont fait apparaître des positions différentes**, et ont vu émerger des concepts tels que le féminisme inclusif, l'intersectionnalité etc... qui nécessitent d'être définis et clarifiés. Certaines personnes ont considéré que la plupart de ces situations ne relevait pas d'une question de laïcité, mais concernait plutôt le large domaine des droits des femmes, l'expression d'une organisation patriarcale basée sur la domination masculine, le contrôle du corps des femmes, la question des violences, etc... D'autres, en revanche voyaient dans ces situations justifiées par une place prépondérante du religieux, une atteinte aux principes laïques qui fondent notre société.

**Ces réflexions ont permis de soulever des questions importantes : La laïcité garantit elle l'émancipation des femmes ? Le Planning Familial doit-il se positionner sur cette question? Doit-il se revendiquer laïque? Est-il souhaitable et envisageable que le Planning Familial définisse une vision commune de la laïcité?**

Si les participantes s'accordaient sur la nécessité d'être vigilantes face à l'instrumentalisation politique de la laïcité à des fins racistes et à la stigmatisation de certaines populations, il n'en reste pas moins que le débat est complexe et a ouvert la voie à la poursuite des réflexions et à la production de textes qui alimenteront le débat national au sein du Planning Familial.





## 2 Les équipes, actrices de terrain et observatrices des réalités sociales

ZOOM sur quelques évolutions marquantes de l'actualité en 2015 : les équipes de conseillères et de médecins au Planning familial de l'Isère sont confrontées, lors de leurs activités quotidiennes, à des situations les menant à de nombreuses réflexions sur des sujets sociétaux divers et variés. Nous proposons de vous en faire partager quelques-uns dans la rubrique ci-dessous :



### DOSSIER 1 : Comment travailler avec les jeunes de primaires pour créer un contexte favorable à des relations plus positives?

**Quel est le contexte qui a mené le Planning Familial de l'Isère à expérimenter à partir de 2015, le programme PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social)?**

Ce projet est né du constat que lors de nos interventions scolaires, il existait :

- ❶ D'une part, **du côté des élèves:**
  - des comportements inadaptés lors des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle au collège
  - Un réel manque d'écoute chez les enfants, des difficultés à communiquer leur ressenti, une pauvreté du langage
  - Des tensions voir même des violences entre les filles et les garçons
  - Une image d'eux-mêmes dévalorisée
- ❷ D'autre part, **du côté des professionnels de l'Éducation Nationale:**
  - Des sollicitations de plus en plus nombreuses des enseignants des écoles primaires sur les questions du vivre-ensemble étant donné leurs inquiétudes sur des représentations déjà bien installées
  - Des sollicitations des enseignants qui s'inscrivent dans un cadre favorable étant donné la mise en avant par l'Éducation Nationale du thème du harcèlement ainsi que les nouvelles dispositions sur l'enseignement moral et civique au cycle 3.
  - La volonté d'engager un travail à long terme impliquant l'adhésion et l'implication des élèves, travail qui a montré ces fruits d'après leurs expériences précédentes.

Le Planning Familial a donc cherché des outils existants pour aider les jeunes à développer leurs compétences psycho-sociales: Le programme PRODAS, un programme de prévention précoce (dès l'âge de 4 ans), testé et validé depuis de nombreuses années au Québec a donc directement été identifié et mis en œuvre.

**En quoi ce programme répond-il aux besoins et comment?**

Cette méthodologie éducative vise à prévenir le mal-être et les attitudes violentes en travaillant sur 3 facteurs essentiels du développement humain:

- **La conscience de soi:** toute personne a, en elle-même, une valeur intrinsèque
- **La réalisation de soi:** toute personne a droit à l'autonomie
- **L'interaction sociale:** toute personne a besoin et a le droit de se sentir acceptée et aimée

Concrètement, la séance de 30mn s'organise autour d'un « cercle de parole » régi par des règles que tous les élèves doivent accepter. Puis l'animatrice propose un thème qui va permettre de travailler l'un ou l'autre des 3 facteurs mentionnés ci-dessus.

Les conditions de mises en œuvre et le travail de fond que représente le **programme nécessite une réelle implication des enseignantEs** dans la préparation des séances, l'organisation dans l'école, l'animation, l'évaluation, la participation à l'analyse de pratique etc...



## Quels sont les intérêts pour l'enseignant de suivre cette formation?

La formation PRODAS aide véritablement l'enseignant à trouver cette nouvelle posture d'écoute avec leurs élèves: à travailler ses attitudes d'observation, d'écoute, de synthèse et de reformulation, à apprendre à s'impliquer personnellement dans l'expression des ressentis

### Chiffres clés relatifs à nos actions sur l'Isère en 2015

- \* Lieux d'intervention: Grenoble, Seyssins, Eybens, Echirolles, St-Egrève, Bourgoin
- \* 15 écoles concernées, 30 classes du CP au CM2
- \* Certaines actions sont inscrites dans le projet d'école, des conventions sont signées avec l'éducation nationale
- \* 2 à 6 séances pour 27 classes, inspirées du programme PRODAS
- \* 3 classes pilotes sur le programme PRODAS (CP, CE1, CE2)
- \* Séances toute l'année tous les 15 jours sur 3 ans avec les mêmes élèves
- \* Des enseignants en co-animation
- \* Des enseignants en formation pratique

## Le dispositif donne-t-il des résultats satisfaisants?

Les enseignants initiés et/ou formés à PRODAS notent des changements:

- dans l'ambiance de la classe et pendant les temps de récréation entre les enfants
- dans l'amélioration et/ou la facilitation des relations enfants/enseignants/parents
- dans les apprentissages scolaires : maîtrise de la langue, apprentissage des mots de vocabulaire, expression orale, esprit critique, capacité d'argumentation, etc.

## Quelles difficultés sont rencontrées dans sa mise en œuvre?

- Les conseillères sont contraintes de refuser des interventions, faute de moyens humains suffisants. En conséquence, certaines demandes sont en attente: 8 écoles différentes sur St-Egrève, 3 écoles pour toutes les classes sur Echirolles (soit 21 classes)
- Les enseignants qui souhaiteraient se former à la méthode PRODAS sont pour l'instant contraints de le faire de leur propre initiative en auto-financement et hors temps de travail.

## Quels sont les retours des professionnels de terrain et leurs besoins?

- Nécessité d'inscrire la formation ProDAS au Programme National de Formation de l'éducation nationale ? (formation initiale, accompagnement individualisé et temps d'analyse de la pratique)
- Nécessité de formalisation systématique des interventions par une convention
- Intérêt d'obtenir systématiquement un retour d'expérience auprès de chaque enseignant (e) afin de recueillir les changements observés dans leur classe



### FOCUS sur le chantier PRODAS

Depuis plus de 2 ans, nos équipes interviennent de plus en plus fréquemment dans les écoles élémentaires, à la demande des directeurs-trices et des équipes éducatives pour mettre en place

le programme Prodas.

Devant cette recrudescence, il nous est apparu essentiel de structurer notre réponse et de s'organiser en interne afin de le mettre en œuvre dans les meilleures conditions.

Dans le cadre d'un « chantier » Prodas, une petite équipe de salariés et membres du CA, a identifié les enjeux de cette mise en œuvre, les leviers d'actions et a élaboré un plan d'actions pour 2015/2016.

### Les enjeux et leviers d'actions

- La formation des enseignants et l'intégration de la formation Prodas dans le Plan Académique de Formation (PAF)
- Inscrire les interventions sur la durée et de manière pérenne
- Faire reconnaître l'intérêt du Prodas auprès du rectorat et de l'inspection d'académie
- Inclure la formation Prodas dans la formation initiale des enseignants
- Moyens alloués pour l'évaluation et l'analyse de la pratique
- Dégager des moyens financiers en trouvant des partenaires institutionnels

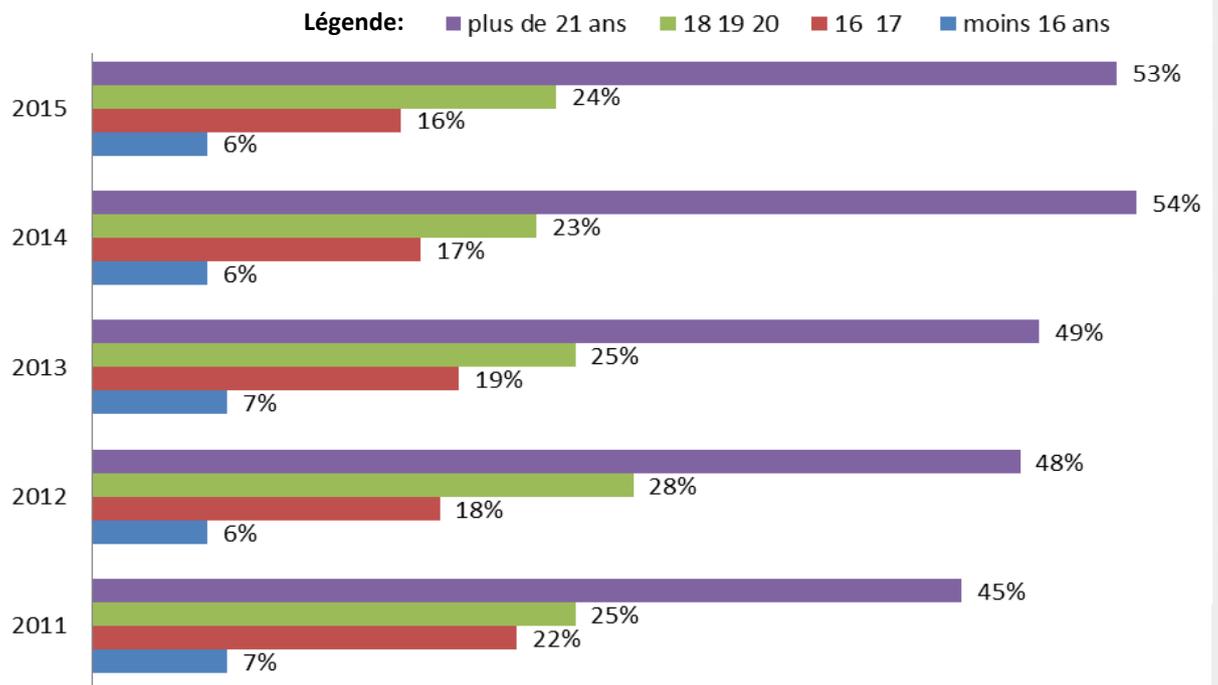
### Propositions d'actions concrètes

- Identifier plusieurs écoles pilote sur l'ensemble du territoire isérois et mettre en œuvre le programme Prodas dès la classe de CP.
- Les enseignant-e-s de chaque école sont formés au Prodas.
- Le programme est prévu sur 5 ans, permettant d'analyser les évolutions au fil des années.
- Les séances ont lieu une fois par semaine durant toute l'année scolaire.

Les conseillères du Planning familial co-animent les séances avec l'enseignant-e formé-e.



## DOSSIER 2 : Quelle évolution de la fréquentation du public dans nos centres?



### Constat général

A la lecture de ce tableau relatif à l'évolution du public reçu, en entretien ou en consultation, dans les centres du Planning Familial 38, en fonction de l'âge et ceci depuis 2011, nous constatons:

- \* une stabilité de la fréquentation pour les moins de 16 ans (entre 6%-7%) et pour les 18-19-20 ans (entre 24%-28%)
- \* une baisse de 6% en ce qui concerne les 16-17 ans depuis 2011
- \* une augmentation significative concernant les personnes reçues de plus de 21 ans (+8% entre 2011 et 2015)

### Quelles explications avancer face à ces chiffres?

❶ **La baisse de 6%, entre 2011 et 2015 des personnes reçues ayant 16-17 ans** pourrait s'expliquer par :

- une diminution des amplitudes horaires d'ouverture des centres due à des baisses de subvention du Conseil Général de l'Isère. Or, les jeunes scolarisés ont des contraintes horaires importantes.

- les séances d'éducation à la sexualité sont plus fréquemment effectuées par les professionnel-le-s de l'Education Nationale. Or, nous constatons que de manière générale, les jeunes femmes et les jeunes hommes se rendent plus facilement dans un centres suite à des interventions scolaires animées ou co-animées par les conseillères du Planning Familial. Nous ne pouvons donc que nous poser cette question : serions-nous moins repérées ?

### Quels outils utiliser pour mieux faire connaître les centres de planification?

► Néanmoins, il semble très important de continuer à faire connaître les centres et d'informer les jeunes en ce qui concerne leurs droits en matière de sexualité via notamment:

- des nouveaux modes de communication (réseaux sociaux, forums, sites dédiés en matière de santé sexuelle, etc) qui ont modifié l'accès à l'information des adolescent-e-s
- des nouveaux modes d'information sur les moyens de contraception (via les smartphone)
- le PASS contraception

Le Pass contraception-prévention a été mis en place pour faciliter l'accès des jeunes Rhônalpins à la contraception et prévenir les grossesses précoces non désirées et les infections sexuellement transmissibles (IST).

Selon la Fédération régionale du Planning Familial, entre 20.000 et 30.000 jeunes, sont concernés chaque année par le Pass Contraception.

Sur la tranche d'âge 15/17 ans, les appels passés par les ados ont augmenté de 3% à 15% en deux ans sur le numéro de téléphone que le Planning Familial gère. Ce dispositif a coûté entre 2 et 3 millions d'euros entre 2011 et 2014.



② **Concernant l'augmentation du pourcentage des personnes reçues ayant plus de 21 ans**, on pourrait expliquer cela par :

- un vieillissement global de la population française comme pour une majorité des pays d'Europe
- une précarisation croissante de la population qui se rend dans les centres de planification pour bénéficier entre autres de la gratuité des soins
- des temps d'attente plus courts pour obtenir un RDV auprès d'un-e médecin dans nos centres comparativement aux médecins en ville. La disparition des gynécologues de ville a également un impact important sur notre activité.
- le refus de la majorité des médecins gynécologues de ville de poser des DIU (plus communément connu sous le nom de 'stérilet') à des femmes nullipares.

③ Néanmoins si l'on compare les chiffres de fréquentation donnés par le bilan d'activité de l'ensemble des CPEF du département, fourni par le Conseil départemental de l'Isère pour 2014, et les chiffres des personnes reçues dans nos centres, nous constatons que **les centres du Planning Familial de l'Isère reçoivent plus de mineur-e-s que l'ensemble des CPEF du département :**

- \* 23% de mineures sur l'association du Planning Familial et 19% pour l'ensemble du département de l'Isère
- \* 23% de 18-19-20 ans sur l'association du Planning Familial et 21% pour l'ensemble du département
- \* 54% de + de 21 ans l'association du Planning Familial et 60% pour l'ensemble du département

**Une des spécificités des centres du Planning Familial de l'Isère qui pourrait expliquer ces différences est notamment la délégation de certaines tâches relevant de la compétence des médecins, comme la délivrance de la pilule :**

Cette délégation correspond à la recommandation n°11 de l'Inspection Générale des Affaires Sociales («Expérimenter un protocole de délégation de la prescription contraceptive dans les CPEF») qui est détaillée dans un rapport datant de Juin 2011 intitulé «Les organismes de planification, de conseil et d'éducation familiale: un bilan ».

Cette délivrance de première contraception hormonale rentre dans le cadre d'une démarche de dossiers partagés avec les médecins. Cette collaboration étroite entre médecins et conseillères, encadrée par un protocole de pratique co-construit, donne à un public mineur, plus jeune, un accès facilité à la contraception.



## DOSSIER 3 : L'Interruption volontaire de grossesse médicamenteuse au Planning Familial de l'Isère: vers la reconnaissance d'une pratique différente?

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) est depuis 1975 un acte légal en France.

Symbole du contrôle du corps des femmes, il a été obtenu au prix de batailles acharnées et soumis à un encadrement des plus strictes. Bien que très réglementées, les conditions d'accès à l'avortement et l'entrée du corps médical dans ce processus, ont permis à bien des femmes d'éviter souffrances et risques majeurs pour leur santé voire leur vie.

Si certaines mesures étaient probablement nécessaires il y a 40 ans, les choses ont évolué aujourd'hui. La médecine a permis une amélioration des techniques, une diminution des risques, profitable à la santé des femmes.

De nos jours, pratiquer un avortement, quelle qu'en soit la méthode ne représente pas un acte plus dangereux qu'un autre, et ne met en jeu ni la fécondité future des femmes, ni leur vie.

Les différentes actions du Planning, conjointement à d'autres initiatives ont déjà fait évoluer un certain nombre de dispositions législatives en matière d'IVG. Du remboursement par la Sécurité sociale à la suppression du délai de réflexion imposé, l'objectif de nos revendications a toujours été de favoriser les droits des femmes, l'accès aux soins et la facilitation des parcours de santé pour toutes.

Dans le protocole de prise en charge d'une IVGM, la première consultation doit être faite par un-e médecin ou sage-femme.

Cette consultation est en grande partie consacrée à l'information sur les méthodes, le déroulé d'un avortement, les risques liés à cet acte.

Considérant que, dès lors que les professionnelles du Planning Familial sont formées aux questions de contraception, d'avortement, qu'elles sont en parallèle disponibles et peuvent consacrer du temps aux femmes, qu'elles sont en étroite collaboration avec le ou la médecin/sagefemme, la consultation de recueil du consentement peut être assurée par les conseillères répondant à ces critères.

**Notre association défend dans de nombreux domaines le principe de démedicalisation, qui ne signifie pas une exclusion du corps médical, mais implique une meilleure coordination entre professionnel-le-s susceptibles d'intervenir, qu'ils-elles soient soignant-e-s, prescripteurs-trices, non soignant-e-s... dans le respect de leurs compétences et de leurs limites.**

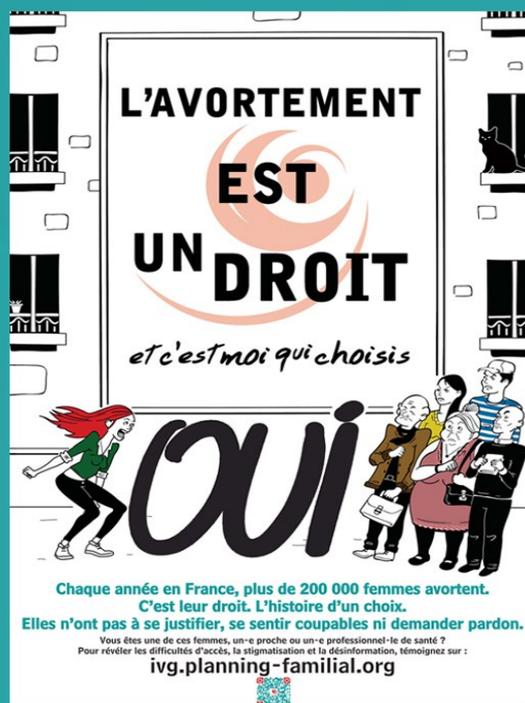
### L'expérience de la pratique pour faire évoluer la loi

Depuis 2010, les centres de planification qui en ont la possibilité, pratiquent les IVGM (IVG médicamenteuses). Le Planning Familial, association militante, féministe dispose d'une force de réflexion collective basée sur des pratiques de terrain au plus proche des besoins et des attentes des femmes. Très attaché au travail d'équipe, à la collaboration entre professionnel-les, nos équipes se sont donc interrogées sur le protocole de l'IVGM, et sur la bonne pratique à adopter pour cet acte.



### La démedicalisation, un acte politique vers un vrai choix des femmes

Lorsqu'il s'agit du corps des femmes, et principalement de leur sexualité, la vigilance s'impose toujours. En effet, si en matière de grossesse, de contraception et d'IVG, la médicalisation a permis des progrès indéniables, il nous paraît important de questionner la limite entre ce qui relève d'une médicalisation nécessaire et ce qui s'apparente à une surmédicalisation.



Ainsi, l'IVGM comprend une partie médicale que nous ne remettons pas en question, le reste du processus relève d'une information adaptée, complète, permettant un choix éclairé des femmes qui doivent être reconnues comme expertes de leur propre vie.

Les centres du Planning Familial pratiquent dans tous leurs champs d'action, la collaboration inter professionnelle. Le partage des compétences est une richesse non seulement pour les professionnelles, mais surtout pour les femmes.

Cette approche permet de sortir l'avortement du cadre strictement médical ou moral dans lequel il a été inscrit. Elle permet aux professionnelles de proposer une autre lecture aux femmes qui, la plupart du temps entrent au Planning Familial, honteuses, coupables d'avoir failli dans leur contraception, de ne pas vouloir ou pouvoir poursuivre cette grossesse, inquiètes pour leur future fertilité etc... Une lecture qui considère l'avortement comme une conséquence possible de l'activité sexuelle.

**C'est donc une démarche démedicalisée basée sur l'étroite collaboration entre professionnelles permettant de déléguer certaines tâches qui a été privilégiée, testée et évaluée par nos équipes.**

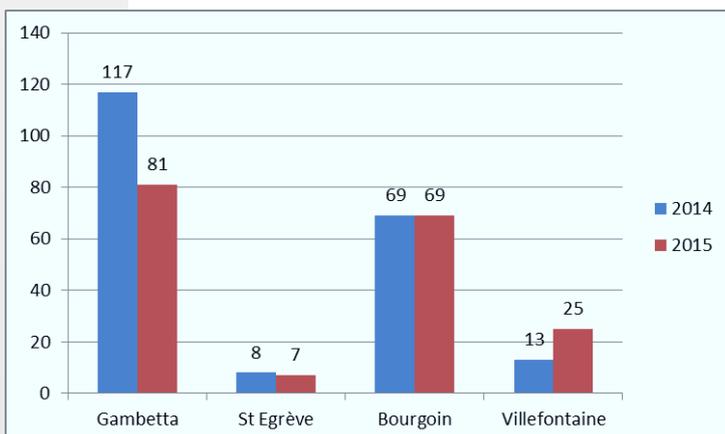


Bien souvent dans l'histoire, notre mouvement a devancé l'existence de textes législatifs pour aider les femmes à faire appliquer leurs droits.

Aujourd'hui, au niveau national, le Planning Familial est reconnu pour son expertise et régulièrement consulté par des instances telles que l'HAS et l'IGAS, en vue d'élaborer de nouvelles lois ou recommandations.

Ce que nous revendiquons, c'est la reconnaissance d'une pratique, et son expérimentation officielle afin de pouvoir faire changer.

**Evolution du nombre d'IVG médicamenteuses dans nos centres**



## Mise en place d'un protocole d'expérimentation

Etablissement public administratif de l'État Français chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans sa région, l'ARS (Agence Régionale de santé) est donc l'interlocuteur pour la mise en place du protocole d'expérimentation que nous réclamons.



► **En janvier 2016, une délégation de notre fédération régionale a donc présenté notre protocole d'intervention, ainsi que le résultat de nos enquêtes de satisfaction à la CRN, instance consultative de l'ARS. Nous sommes à ce jour en attente de la signature de ce protocole expérimental.**

Cette réunion nous a permis de constater l'existence d'un réel pouvoir médical. En effet, quelques médecins ont exprimé leur réticence face à la délégation de certains actes. Le fait qu'une conseillère puisse donner une ordonnance à une femme (pour que l'échographie de datation puisse lui être remboursée) a posé problème à certains médecins présents. Nous avons également pu entendre que c'est un médecin qui doit prendre la décision de l'IVG. Sans généraliser ces propos à l'ensemble du corps médical, ce type de réflexion nous interroge. Toutes ces dispositions, ces craintes, sont-elles le fruit d'un légalisme poussé à l'extrême et d'une volonté de se protéger d'éventuelles plaintes, ou la réelle manifestation d'un pouvoir sur la décision des femmes ?

► **Ces questions nous amènent à réfléchir sur la notion de responsabilité d'une part, et sur le caractère médical de certains actes d'autre part.**

Nous défendons l'idée que le corps médical doit rester responsable d'actes médicaux mettant directement en jeu la santé des femmes, mais que la décision et le choix d'une méthode doivent rester la responsabilité des femmes correctement informées. L'expérience de notre pratique nous permet de constater que les conseillères de nos centres sont formées, disposent des éléments et des connaissances nécessaires pour accompagner ces femmes dans leurs choix. Nous pensons que dans un certain nombre de situation, l'acte considéré comme médical doit pouvoir être requalifié (recueil d'une demande d'IVG, information sur les méthodes par exemple), mais également que des actes tels que donner une ordonnance d'échographie, vérifier une liste précise de contre indications devraient pouvoir être délégués à des personnels formés.

Notre volonté n'est pas de transférer un pouvoir d'une catégorie professionnelle à une autre, mais bien de le rendre aux femmes. **La délégation de compétences est un outil pour favoriser l'autonomie des femmes.**

► **Faire changer les lois implique de pouvoir proposer de nouvelles options, et dans ce cas précis de nouvelles pratiques. Pour qu'elles soient argumentées et défendues, il est nécessaire qu'elles soient expérimentées.**



## DOSSIER 4 : Le retour de l'apologie de la virginité féminine

L'âge du premier rapport sexuel est de 17 ans (Insee, 2015), bien avant l'âge moyen du premier mariage, qui est de 31 ans (Insee, 2015). Alors qu'il y a 30 ans, les rapports sexuels avant le mariage étaient associés à la libération sexuelle des couples, nous observons, en animations, une apologie de la virginité féminine avant le mariage.

Mais ce discours de façade ne correspond pas toujours à la réalité décrite lors des entretiens privés.

### A propos des certificats de virginité...



**Ce que l'on entend en tant que conseillère conjugale et familiale au Planning Familial de l'Isère:**

- ▶ Je voudrais des renseignements sur le papier pour la virginité (~20 ans)
- ▶ Est-ce que vous faites les certificats de virginité? (~18 ans)
- ▶ Mais il suffit d'aller chez le gynéco pour savoir si une femme est vierge (~15 ans)
- ▶ Dans notre religion, c'est obligatoire que la fille soit vierge sinon ses parents, ils la tuent (~16 ans)

#### Comment avancer ?

- Recenser les demandes de certificat de virginité pour en évaluer l'importance et suivre l'évolution de la demande
- Rendre illégale la réalisation de certificats de virginité en France

### Et toujours la prédominance du plaisir masculin

**Ce que l'on entend:**

- ▶ Si la fille n'a pas encore ses règles, on peut avoir des rapports car il n'y a pas de risque qu'elle tombe enceinte? (~8 ans)
- ▶ Ben si tu veux te faire plaisir, tu vas trouver une roumaine et tu la payes (~16 ans)
- ▶ Y a des filles, elles disent « non » mais ça veut dire « oui » (~17 ans)



#### Comment avancer ?

- Oser parler du plaisir féminin
- Laisser une place au plaisir féminin dans l'éducation à la sexualité
- Mentionner le clitoris et sa fonction dans les livres de SVT (Les sciences de la vie et de la terre au collège et au lycée)

### Le renforcement préoccupant des stéréotypes hommes/femmes



**Ce que l'on entend:**

- ▶ La femme doit rester à la maison pour élever les enfants, c'est son rôle (~17 ans)
- ▶ Une femme sait mieux s'occuper des enfants surtout des petits

#### Comment avancer ?

- Lutter contre les stéréotypes en mettant les jeunes dans une position d'acteurs de leur vie, et non plus de spectateurs (télé-réalité, publicités, réseaux sociaux,...)

### « L'objectisation » de la femme

**Ce que l'on entend :**

- ▶ Si t'es une fille, tu peux pas sortir habillée comme tu veux, c'est l'honneur de la famille qui est en jeu (~16 ans)
- ▶ Moi je fais un dépistage pour moi, ma copine elle se débrouille, elle fait ce qu'elle veut (~26 ans)
- ▶ Ma copine c'est moi qui l'ai « déviégée » alors elle était propre avant (~17 ans)



#### Comment avancer ?

- Légiférer pour éviter l'utilisation dégradante de l'image de la femme (publicités, télé-réalité,...)

### Quelle place devrait prendre le Planning Familial afin de faire évoluer ce type de comportements?

Un outil légal existe déjà: la loi relative à l'éducation à la sexualité actualisée via la circulaire nr2003-027 du 17/02/2013. Ces dispositions législatives concernent tous les établissements scolaires et toutes les tranches d'âge et indique que du CP à la terminale, trois séances d'éducation à la sexualité par an et par niveau, doivent être conçues et organisées en articulation avec les enseignements.

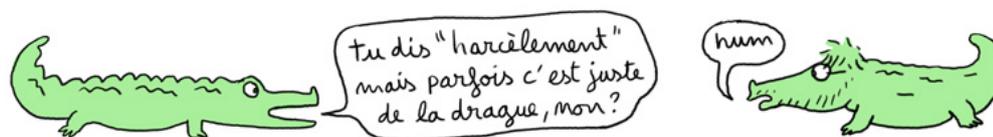
### Dans quelle mesure cette disposition législative est-elle réellement appliquée?

**Aucun des établissements dans lesquels nous intervenons à l'heure actuelle, n'applique cette loi...**

Et pourtant nous revendiquons le fait que **l'éducation à la sexualité devrait même être étendue à d'autres tranches d'âge: par exemple les maternelles et les étudiants, ainsi qu'à des publics non scolarisés ou hors éducation nationale**, par exemple les publics des Maisons Familiales et Rurales et les Instituts Médicaux Educatifs.



## DOSSIER 5 : Les femmes dans l'espace public...la nuit, tous les chats sont gris



### Constat général

L'introduction du concept de genre dans les programmes de Sciences et Vie de la Terre au printemps 2010 a été déclencheur d'une offensive anti-genre par les groupes conservateurs et religieux. En effet, parler du genre à l'école permet d'aborder la construction sociale des genres et ainsi remettre en question un ordre naturel attribuant des qualités et des défauts en fonction du sexe biologique.

Les différences entre les hommes et les femmes ordonnées par la nature ne sont pas révoquées et enferment chacun dans des rôles sociaux, valorisés pour les garçons et dévalorisés pour les filles.

Après les combats des années 70 pour la conquête de l'égalité pour les femmes, nous sommes rentrés depuis quelques années dans une période de «retour de bâton» avec la montée d'un ordre moral, et d'un sexisme décomplexé véhiculé par des rappeurs, leurs clips, des films «des hommes en vrai», mais aussi des groupes de pression influents comme «le Réseau Homme Rhône-Alpes» et mis en avant dans les manifestations anti-mariage pour tous.

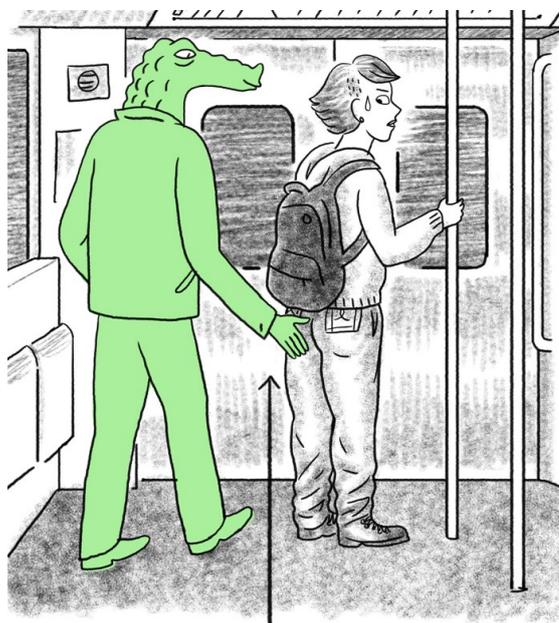
Le combat pour l'égalité devient impossible puisqu'il faut se battre contre un ordre naturel qui ordonne des rôles sociaux et donc la place de chacun. Avec plutôt, les femmes soumises et séductrices et les hommes puissants et dominants.

La peur du viol est instrumentalisée pour maintenir les filles à la maison. Nombreuses sont celles qui ne veulent pas se retrouver seules dans l'espace public la nuit par peur du viol, alors que tous les chiffres le prouvent, **la plupart des viols sont commis par quelqu'un de l'entourage.**

### Chiffres de l'INSEE 2015

- \* 1/4 des Françaises se sentent en insécurité dans leur quartier ou leur village (contre 15% des hommes)
- \* 1,9% des femmes ont déclaré avoir subi une agression physique alors que 10% subissent des violences conjugales.

Pourtant, et même si la révolution sexuelle a atténué les choses, la représentation sociale fait du foyer le havre de paix et, de l'extérieur, un espace dangereux. Selon le journal «Libération» du 8 mai 2016, la raison serait l'inadaptation de l'espace urbain, avec des trottoirs trop étroits, l'éclairage insuffisant...



*Ceci est une agression sexuelle punie par la loi (article 222-27 du code pénal)*

**Non les enjeux ne sont pas ceux d'une rénovation urbaine mais bien ceux d'une éducation au respect, aux combats contre les violences des hommes en tant que groupe dominant. Le travail est là et nous y inscrivons quotidiennement.**

Au sein de l'Éducation Nationale, nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas affronter les groupes de pression, influents chez les parents d'élèves et aborder les questions de genres n'est pas une priorité. Nous pouvons, encore, travailler sur les thématiques «d'égalité fille-garçon». Des portes de classe se ferment quand le Planning Familial propose un travail sur ces thématiques.

Et pourtant les besoins sont énormes, nous sommes témoins d'une régression bien plus qu'une évolution. Nombreuses sont les libertés remises en question pour les jeunes filles, le droit de s'habiller comme elles le souhaitent, le droit de sortir, le droit d'accéder à une sexualité épanouie, le droit de circuler librement dans l'espace public. Le pire étant que ces interdits peuvent être complètement intégrés.

Les femmes subissent des rappels à l'ordre sexués de leurs proches, des petits actes qui n'ont rien de grave mais qui leur rappellent sans cesse qu'elles sont des "proies" potentielles dans l'espace public : commentaires, regards soutenus, etc...

"Toute la journée, on t'explique ce que tu dois être en tant que femme, les télévisions et les journaux font de même, et tu finis par ne plus te définir en tant qu'être humain", explique l'urbaniste Louise MONTOUT.

Jusqu'à la puberté, on demande aux filles davantage de déplacements que les garçons, car on les considère plus dégourdies. Mais après, le viol devient la peur structurante des femmes en milieu urbain, alors que la ville est bien plus le lieu des incivilités que des agressions physiques.

**Nous observons de manière récurrente, dans le champ de la sexualité, un retour à l'ordre moral chez les jeunes que nous rencontrons. Bien qu'ayant intégré le politiquement correct du principe d'égalité, leur regard sur la place des femmes est paradoxal, et ce, quel que soit le sexe:** «une fille doit s'habiller 'correctement'», «une fille ne doit pas multiplier les relations sous peine de mauvaise réputation.

**Résultat, il devient par exemple très rare de croiser des jupes dans les établissements scolaires, et la parole autour des questions de sexualité est souvent plus difficile pour les filles, qui craignent pour leur réputation, si elles osent donner leur avis ou exposer leurs connaissances.** Lorsque la question des relations sexuelles est abordée, le vocabulaire, les références, sont souvent issus du monde de la pornographie, principalement chez les garçons qui avouent sans difficulté consulter ces sites sur internet. La notion de plaisir est souvent reliée à l'idée de performance.

### Interventions auprès de primaires

Pour combattre cette régression nous faisons un travail de terrain, qui ne portera ses fruits que s'il est massif et commencé dès le plus jeune âge. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de mettre en avant le plus possible le Programme de Développement Affectif et Social (PRODAS) dans les écoles primaires. La question du genre et la lutte contre les stéréotypes de genre peuvent être traitées par PRODAS en allant chercher les émotions chez l'enfant. Ce programme nous aide également à prévenir le mal être et à diminuer les situations de violences en favorisant la conscience de soi, l'estime de soi et l'interaction à travers notamment la mise en place des « cercles magiques ».

C'est encore une manière de rejeter la faute sur la victime.



### Interventions auprès d'adolescents

Nous orientons nos interventions au collège et au lycée sur les questions de violence, discrimination, consentement et stéréotypes. Notre objectif est de permettre aux jeunes de se questionner, de prendre conscience de leurs représentations, de leur positionnement. De comprendre comment se sont construites ces représentations, le rôle de l'éducation, de la société au travers des médias et de la culture avec son ancrage historique, religieux et patriarcal. Nous utilisons pour cela des outils variés, issus de pratiques d'éducation populaire comme des enquêtes conscientisantes, le jeu de la ligne, les remue-méninges, les ateliers « philo », le théâtre forum...

## Interventions auprès de jeunes en soirées

Nous sommes sollicitées également auprès des jeunes, en soirées, avec les animateurs/trices jeunesse qui sont présentEs pendant les temps extra scolaires et qui sont interpellés régulièrement sur des questions de relations filles/garçons.

Ils/Elles n'ont pas toujours les réponses ou les compétences idoines en matière de sexualité et notre travail en commun peut aborder de façon complète leurs interrogations dans un climat de confiance.

## Interventions auprès d'adultes

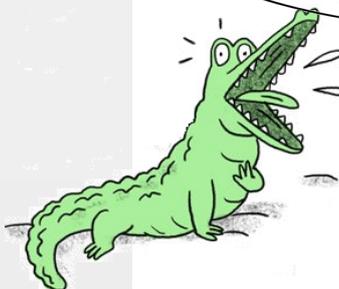
Des animations en direction des publics adultes suivent le même objectif. L'adulte est un modèle et en tant qu'éducateur permet la reproduction des assignations et des inégalités.

Au sein des territoires où nous œuvrons, nous organisons des projections débat, des conférences, des actions de rue, un festival de films intitulé 'les dérangeantes' sur la place de la femme dans la société.

Nous intervenons dans les ateliers d'apprentissage du Français. Sur le secteur Mistral à Grenoble, un travail conséquent en partenariat avec plusieurs associations du quartier et la Bibliothèque a abouti à une exposition à la Maison Des Habitants du secteur 3. Un travail militant en réseau, nous permet de mettre en place des actions auprès de femmes, **avec des partenaires associatifs, comme l'Appart ou l'Amicale du Nid** (associations qui accompagnent des personnes en situations ou en risque de prostitution).

Les groupes d'Actions Socio-Linguistiques dans les différents territoires sont très intéressés par les interventions du Planning Familial où on leur permet un espace de paroles ouvert et confidentiel sur des questions de représentations des rôles dans notre société et dans chacune des cultures dont ce public est issu. Les thématiques sur les relations intra-familiales sont également très appréciées car parfois en tant que parents, ils/elles ne savent plus comment apaiser des relations conflictuelles avec leurs enfants et/ou adolescentEs...

**La domination masculine ne se réduit pas à une somme de discriminations. C'est un système cohérent qui façonne tous les domaines de la vie collective et individuelle. Continuons à nous mobiliser pour faire changer les attitudes et les comportements**



Parler de ses émotions autour de ce vécu fait surgir d'autres histoires et ensemble peuvent trouver des réponses et des solutions, adopter des nouvelles attitudes.

Ce sont des espaces où la parole des femmes et des hommes peut librement circuler et faire émerger parfois de grandes souffrances liées à des relations de domination et d'emprise dont on n'a pas toujours conscience.





## DOSSIER 6 : Assiste t-on a une recrudescence des violences de genres?



### Une meilleure prise en compte des violences

■ L'ensemble de la société se préoccupe aujourd'hui du mieux vivre ensemble, des organismes d'état prennent la mesure de l'intérêt d'approcher la question des discriminations sous l'angle des rapports sociaux de genre :

« Analyser les violences sous l'angle du genre, c'est d'abord étudier les violences -morales, physiques ou sexuelles- que les femmes subissent au sein du couple, de la famille, sur leur lieu de travail ou à l'extérieur. Mais aussi étudier comment les rapports sociaux de genre peuvent éclairer l'ensemble des violences dont les femmes et les hommes sont victimes ou auteurs. »

Source: <http://www.ined.fr/fr/ressources-methodes/dossiers-thematiques/violences-genre/>

Alors que l'Etat renouvelle le second mandat de l'HCE (Haut Conseil à l'Egalité) pour 3 ans, son rapport 2013/2015 met en perspective des thèmes sur lesquels nous travaillons quotidiennement : la persistance des stéréotypes, les violences faites aux femmes dont le harcèlement, la vigilance pour maintenir les droits spécifiques des femmes et en particulier l'accès à l'IVG.

« Pour faire de l'égalité une réalité, il faut désormais agir sur les représentations. Le travail sur les représentations est un outil pour que les filles, les garçons (et les autres) aient une vraie égalité de choix, pour combattre le sexisme et les violences »

Source: <http://www.planning-familial.org>

### Le Planning familial comme lieu ressources

Le travail en concertation des médecins, sages-femmes et conseillères est essentiel pour la prise en compte de la parole. Ainsi, le questionnement systématique de possibles violences dans les consultations médicales ou l'implication des conseillères dans le protocole d'IVG médicamenteuse participent à cette émergence.

Il est probable que le nombre croissant d'accueils pour lesquels la question de la violence apparaît au fil des entretiens provient de ces nouveaux éclairages.



### L'approche du Planning Familial sur la question des violences : une démarche d'éducation populaire

Les équipes du Planning Familial animent des séances d'éducation aux relations affectives et sexuelles à la demande des établissements, scolaires et non scolaires.

Les thématiques proposées, permettent aux jeunes de comprendre les mécanismes des violences.

Ainsi, aborder le vivre ensemble, la lutte contre les comportements sexistes, contre harcèlement à l'école, ou bien encore l'homophobie, participe directement à un travail de prévention...

Une part importante de notre travail en animation, quel que soit l'âge et le statut des jeunes rencontrés, est d'interroger et repérer ensemble les comportements qui engendrent des violences. A partir de situations tirées de leur vie quotidienne, les jeunes vont remettre en question leurs opinions et leurs représentations.

Nous avons pu repérer une évolution pour certains. Des jeunes ont une meilleure connaissance des mécanismes de violences et de la responsabilité de chacun dans le comment faire autrement. Il leur est cependant encore difficile d'adopter des comportements adaptés au quotidien. **Ces violences sont parfois banalisées. Certains jeunes vivent dans un niveau de violence quotidienne élevé, dans la famille, à l'école, dans les rapports amoureux.**

En réponse à cette difficulté, le Planning Familial défend une démarche de prévention précoce à travers la mise en œuvre du programme PRODAS. En permettant aux plus jeunes de pouvoir exprimer leurs sentiments et émotions, dans un cadre adapté et sur le long terme, le niveau de violence diminue par l'apprentissage de l'expression, de l'affirmation de soi et du respect de l'autre.

### **L'intérêt du travail en réseau dans la prise en charge des violences**

Si de plus en plus de personnes prennent la parole pour dire ce qu'elles vivent, leur prise en charge reste complexe. Les violences de genre, devant l'amplitude des questions qu'elles soulèvent et devant la diversité des réponses possibles individuelles et collectives:

- nécessitent un enrichissement constant de nos partenariats
- nous pousse à faire connaissance et à se faire connaître par des actions d'information sur nos missions, à citer le travail sur les violences lorsque nous présentons nos missions sont indispensables.

**Nos relations avec les structures qui accompagnent les personnes victimes de violences ou qui souhaitent nous associer à des projets de prévention sont très diverses:** Solidarités Femmes, Service Local de Solidarité du Conseil Départemental de l'Isère, l'association d'aide aux victimes à Villefontaine (l'Apress).

Les liens tissés enrichissent notre travail et permettent un meilleur accompagnement des personnes concernées.

**Nous sommes amenés à travailler avec les services de police, de justice, des services sociaux, des institutions et des associations qui partagent ou non nos analyses.**

Notons qu'en 2015, plusieurs projets en lien avec la lutte contre les violences de genre ont vu le jour :

- **l'accueil collectif de personnes trans-identitaires à Grenoble**



- **la mise en place d'un groupe de paroles pour des femmes victimes de violences, en partenariat avec une psychologue de l'Apress à Villefontaine**
- la participation à des tables rondes et débats publics autour de cette thématique
- **la participation à l'évènement « Stop au harcèlement de rue » organisé par la ville de Grenoble**



## 3 Renforcement de notre com' et de l'info autour de notre association

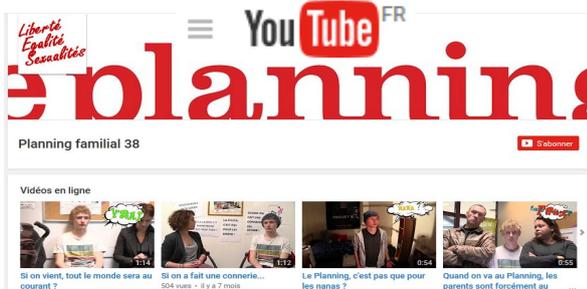
Le Pôle communication/documentation a continué à se mobiliser cette année sur l'organisation d'événements sous forme de conférences, de stands, d'ateliers, de ciné-débats, de soirées théâtres, autour de thèmes tels que: la contraception, l'assistance sexuelle aux personnes handicapées, la sexualité des séniors, les discriminations croisées, la laïcité et son impact sur les droits des femmes, les violences faites aux femmes, l'auto-défense, l'égalité filles-garçons, etc....

Mais l'année 2015 a tout particulièrement été marquée par la réalisation de 2 outils ainsi que de supports visibles sur les réseaux sociaux afin de toucher un public plus large, plus jeune, plus connecté.

### Développement de notre présence sur les réseaux sociaux

#### Création de la chaîne YOUTUBE 'Planning Familial 38'

[www.youtube.com/channel/UCQyI9upoKeGNnHyDZO7uetw](http://www.youtube.com/channel/UCQyI9upoKeGNnHyDZO7uetw)



#### Création d'un page FACEBOOK de l'AD38

[www.facebook.com/Planning-Familial-38-1631938713725893/](http://www.facebook.com/Planning-Familial-38-1631938713725893/)



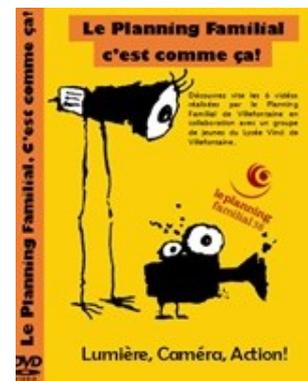
### Création de clips à poster sur les réseaux sociaux

#### Réalisation du DVD "Le Planning Familial, c'est comme ça"

Fort du constat que le Planning est souvent méconnu ou mal connu par les jeunes, le Planning Familial de Villefontaine a réalisé 6 clips vidéos d'1 mn chacun, en collaboration avec un groupe de jeunes du Lycée Vinci de Villefontaine.

Six idées principales ont émergé, été scénarisées et mises en image grâce à des élèves du BTS audiovisuel du même lycée.

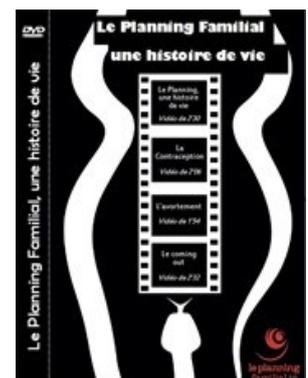
- 1ère vidéo - Si on vient au Planning, tout le monde sera au courant ?
- 2ème vidéo - Si on a fait une connerie...
- 3ème vidéo - Le Planning, c'est pas que pour les nanas ?
- 4ème vidéo - Quand on va au Planning, les parents sont forcément au courant ?
- 5ème vidéo - Mais si on y va, on nous mettra une étiquette ?
- 6ème vidéo - Le Planning c'est que pour les cas soc' ?



#### Réalisation du DVD "Le Planning Familial, une histoire de vie"

Le Planning Familial de l'Isère en collaboration avec CINERAMA production a également réalisé 4 capsules vidéos d'environ 2 mn chacune dans le but de mieux faire connaître le Planning Familial auprès des jeunes générations!

- 'Une histoire de vie' : cette capsule met en scène l'histoire d'un jeune homme et son parcours de vie accompagnée par le Planning Familial.
- 'La contraception' / 'L'avortement' / 'le coming out': ces 3 capsules font émerger la parole de jeunes et d'adultes sur ces 3 thématiques portées par le Planning Familial d'hier à aujourd'hui.



Ces 2 outils peuvent être commandés pour 5€ auprès de notre association

# Focus sur l'organisation d'un événement en 2015: La célébration des 40 ans de l'avortement sûr et légal en France!



Le 17 janvier 1975, était votée la loi Veil, qui, en dépénalisant l'avortement, autorisait enfin les femmes à avorter dans des conditions sûres et légales. En 40 ans, ce droit s'est trouvé peu à peu renforcé en France, garantissant ainsi le droit des femmes à disposer de leur corps.

Pourtant, l'accès à ce droit en France est régulièrement entravé et la généralisation de ce droit dans le monde est loin d'être acquise. Des tentatives de reculs récents en Espagne et la montée des idées réactionnaires en France et en Europe montrent l'importance de se mobiliser afin de garantir ce droit pour toutes dans l'Union Européenne et partout dans le monde.

## Mobilisation importante à Grenoble autour de cet anniversaire

La Plateforme Droits des Femmes Isère, dont fait partie le Planning, a donc invité un large public à parler de tout cela lors d'une conférence de presse, d'une émission de radio sur Radio Grésivaudan, d'une projection-débat au Pathé Chavant de Grenoble, d'une table-ronde sur l'application de la loi, etc.... du 13 au 17 janvier 2015. Événement soutenu par la région Rhône-Alpes ainsi que la Mairie de Grenoble

## Le centre de ressources documentaires

Tel: 04 76 87 72 71  
documentation@leplanningfamilial38.org  
<http://doc.leplanningfamilial38.org>

### Chiffres clés relatifs à la doc

Stabilité des inscriptions : 263  
Stabilité de la fréquentation : 360  
+23% de hausse des prêts : 1099  
+ 200% de hausse des téléchargements : 16000

Sur <http://doc.leplanningfamilial38.org> vous trouverez tout ce que vous voudrez !



### \* Présentation générale

Accueil du public, conseil, orientation, recherches documentaires, prêts, support technique pour les formations, participation à la conception d'outils pédagogiques...

### \* Fonds documentaire varié

Un fonds pluridisciplinaire, historique et militant sur la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, le genre, les violences...

### \* Politique documentaire

Une politique documentaire axée en 2015 sur l'acquisition de documents destinés aux enfants (ouvrages et outils pédagogiques)

### \* Outils pédagogiques spécifiques

Les prêts d'outils représentent une part importante de l'activité du centre, ainsi que les demandes du public les concernant

### \* Public

Le public du centre est composé majoritairement de professionnel.le.s (60%) : CCF, professionnel.le.s de santé, enseignant.e.s...

### \* Portail documentaire

Plus qu'une base de données, ce portail devient un outil à part entière (outils à télécharger, avis d'utilisateur.ice.s, méthodologies, mallettes virtuelles...)

► <http://doc.leplanningfamilial38.org>

### \* Partenariat

Le centre de ressources continue son engagement dans le PRC RA (Pôle Régional de Compétences Rhône-Alpes)

## 4 Panorama des formations

L'équipe de formatrices du Planning Familial implique de nombreuses conseillères conjugales et familiales du Sud et Nord Isère dans les formations suivantes, et ceci afin de s'inscrire durablement dans le réseau d'acteurs-trices de la formation professionnelle:

### Formation au conseil conjugal et familial

Cette formation qualifiante comporte 15 modules théoriques de 3 jours et 6 semaines de stage effectuées au sein de nos centres et antennes où au sein d'une structure externe au Planning Familial. Elle a débuté en janvier 2015 et se terminera en Octobre 2016.



#### Points forts

- L'AD38 est l'unique AD de la région à proposer cette formation
- Les formatrices ont une véritable expérience de terrain
- Notre formation privilégie la pratique de terrain avec la proposition de lieux de stage, la participation à des colloques et conférences, des exercices de mise en pratique alternés avec les apports théoriques.
- La grande diversité des parcours personnels et professionnels des stagiaires constitue un atout important: personnes ayant des parcours universitaires mais qui s'orientent sur la formation au conseil pour avoir une qualification professionnelle, ou personnes en totale reconversion professionnelle, etc..

#### Problématiques apparues en 2015

- Les stagiaires rencontrent des difficultés de financement de leur formation, la prise en charge par leur employeur ou un organisme tiers étant très souvent refusée. Nous constatons donc une forte augmentation des financements personnels de la formation.

- Afin de maintenir un budget équilibré pour la formation au conseil conjugal, l'association a dû augmenter le nombre de stagiaires en formation de 12 à 16 stagiaires, ce qui complexifie grandement l'organisation, implique une augmentation des moyens humains (tutrices, guidantes mémoire) et de fait impacte en conséquence fortement la vie des centres.

- Les sessions de formation comportant un nombre plus élevé de stagiaires ont une répercussion directe sur le processus pédagogique et laisse moins de place aux échanges et débats.

#### Chiffres clés

- \* 16 stagiaires
- \* 4 formatrices
- \* 16 salariéEs de l'AD38 impliqués: documentaliste, coordinatrice, administration, médecin, sage-femme; ainsi que des membres du CA + quelques intervenants externes.

### Formation SREPS - Education à la sexualité auprès d'adolescents en difficultés, des situations qui peuvent mettre à mal les professionnels

Cette formation interinstitutionnelle d'éducation à la sexualité -Niveau II, prise en charge par l'Agence Régionale de Santé se base en grande partie sur l'expérience de terrain et des compétences des stagiaires. 11 stagiaires ont participé à cette formation de 4 jours en 2015.

#### Bilan très positif:

- La diversité des stagiaires accueillis en formation impulse le renforcement de partenariats
- Cette formation privilégie la pratique de terrain tout en faisant des liens avec des questions légales
- De nombreux outils d'animation supplémentaires sont apportés lors de cette formation
- Les sessions de formation ont pour effet de renforcer la posture professionnelle plus adaptée du stagiaire

## Formation des volontaires au service civique

La Ligue de l'Enseignement de l'Isère, via son Agrément National, accompagne chaque année 60 jeunes volontaires auprès d'associations et assure des modules de 2 jours de formation civique et citoyenne en se référant à une charte nationale de l'Agence du service civique.

La Ligue reconnaît notre expertise sur certaines questions inscrites dans la charte, telles: les droits de l'homme et de la femme, les libertés individuelles et collectives, l'engagement au sein d'un mouvement militant, l'égalité devant l'éducation, les discriminations, la lutte contre les violences.

La Ligue 38 a donc fait appel au Planning Familial afin d'aider les jeunes volontaires à mener une réflexion pour mieux se positionner, argumenter, échanger sur la place des femmes et des hommes dans notre société:

- Quel ancrage historique?
- Quelle reproduction éducative ?
- Quelle discrimination ?

### Pourquoi faire appel spécifiquement au Planning Familial ?

Faire le choix du Planning Familial comme organisme de formation, c'est faire le choix d'un mouvement d'éducation populaire avec des démarches d'appropriation collective des savoirs, où les messages ne sont pas délivrés sur un mode injonctif. Il s'agit de faire émerger les représentations individuelles, de les parler, de les partager, afin que chacun chemine et fasse évoluer ses propres représentations.

### Retour fait par la Ligue de l'Enseignement

«Les jeunes apprécient la parole libre et le débat participatif tant au niveau des outils et techniques d'animation qu'au niveau des thèmes abordés.

Merci à vous pour votre partenariat, nos formations citoyennes ont vraiment du sens et intéressent la grande majorité des volontaires qui connaissent de très loin le Planning Familial. Les méthodes d'intervention et de débat participatif et libre suscitent également un grand intérêt, les jeunes ont peu d'espace pour cela dans leur vie quotidienne»



**LES JEUNES  
S'ENGAGENT,  
VOUS AUSSI**

**ENGAGEZ  
VOTRE  
ASSOCIATION**

Depuis le 1er juin 2015, le service civique est devenu universel. Chaque année plus de 150.000 jeunes proposent de s'engager en tant que volontaires en service civique.

À ce jour, seuls 35 000 d'entre eux trouvent une structure d'accueil, en association la plupart du temps.

### Chiffres clés

- \* 60 stagiaires
- \* 2 formatrices
- \* 4 séances de 3h30 chacune

## 5 Temps forts de l'année en lien avec l'actualité & nos missions

### Mise en œuvre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et construction de notre projet associatif

#### Qu'est que le DLA?

Confrontées à la nécessité de re-questionner le mode de fonctionnement de l'association, le Planning familial 38 s'est fait accompagner par la MCAE pour travailler à la redéfinition de ses pratiques en interne.

**Salariés et administrateurs ont pu identifier des pistes d'amélioration du fonctionnement de l'association, visant une meilleure coopération entre ces différents acteurs, mais aussi la redynamisation de l'engagement militant du Planning Familial, tant salarié que bénévole.**

Ce travail préliminaire a permis de poser les bases d'une réflexion sur le sens porté à nos actions et d'élaborer progressivement notre projet associatif.



#### Objectifs initiaux

Réfléchir à notre mode de gouvernance et notre fonctionnement en se questionnant sur notre identité, nos motivations, les valeurs qui fondent le Planning et son positionnement ;  
Définir ou redéfinir nos objectifs politiques et orientations stratégiques ;  
Faire équipe autour d'un projet commun fédérateur ;  
Se doter d'un projet politique fort qui nous rend d'autant plus légitime et évite de se conformer à des préjugés socio-économiques.

#### Objectif à long terme

Décliner ces orientations stratégiques en actions et activités prioritaires

#### Déroulé et résultats

Comment redynamiser un processus qui se nourrit des engagements multiples pour définir une action collective déclinée en une diversité d'activités et ce, dans un environnement complexe et hétérogène ?

**Ce DLA a représenté la première étape d'un processus de construction collective de notre projet associatif, visant à répondre à la question ci-dessus.** Il nous paraissait pertinent d'analyser dans un premier temps l'aspect organisationnel avant d'aborder les questions relevant de l'institutionnel. En effet, l'institutionnel renvoie à la question du sens de l'action collective et de sa légitimité : **pour quoi, au nom de quoi fait-on ce qu'on fait.**

Mais il est intimement lié à l'aspect organisationnel qui cherche à résoudre les questions de coordination, de coopération entre les différents services de l'association pour la réalisation des activités. La coopération entre ces acteurs est le lieu de constructions identitaires qui soutient ou non l'implication au travail.

Des journées de travail entre salariées, et entre membres du CA ont permis de mettre en évidence ce qui fonctionnait bien, ce qui était plus difficile mais également ce qui était partagé. Ces différents regards sur notre gouvernance ont été croisés au cours d'un **séminaire de deux jours** en mai 2015 lors duquel des décisions ont été proposées pour améliorer notre fonctionnement interne. Puis **deux journées d'échanges et de travail** en octobre et décembre ont été l'occasion d'explorer la dimension institutionnelle dans laquelle s'inscrit le fonctionnement de l'association.

Le projet associatif présenté lors de l'assemblée générale de juin 2016 est le fruit de ces temps d'échanges et de travail entamés depuis plus d'un an.



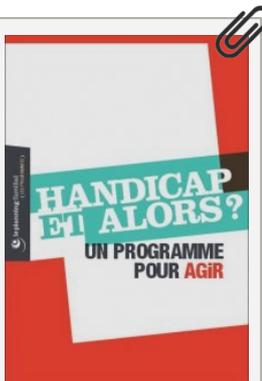
## 6 Perspectives pour 2016

### Quant à nos actions de terrain

► **Renforcer notre travail de prévention dès le plus jeune âge** en associant des partenaires institutionnels et l'éducation nationale.

► **Renforcer nos actions auprès des personnes en situation de handicap** en développant une approche globale à travers le programme «**Handicap et Alors**».

Ce programme s'articule autour de 4 axes interdépendants: les personnes en situation de handicap, les familles, les professionnels et les institutions, permettant d'améliorer la prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.



► Continuer à **défendre l'importance du binôme conseillers / médecins facilitant l'accès à l'IVG et à la contraception** via la mise en place d'un protocole d'expérimentation avec l'ARS

► **Renforcer nos actions en direction des personnes ou groupes sociaux les plus vulnérables** et sécuriser l'accès aux droits et à l'information pour toutes et tous.

### Quant à notre vie associative et notre rôle d'acteur politique

► **Poursuivre notre travail sur notre projet associatif en définissant un plan d'actions concret** et le rendre visible au plus grand nombre. Ceci passe par l'implication des adhérent.e.s et bénévoles dans la réflexion et son appropriation.

► **Développer notre pôle formation en élargissant notre offre**, en construisant de nouveaux programmes de sensibilisation et interventions en lien avec des partenaires, en formant et sensibilisant davantage de professionnels qui accompagnent ou sont en lien avec les publics que l'on rencontre

► **Réorganiser le pôle communication/documentation** afin de renforcer la visibilité de l'identité militante du Planning Familial

► **Poursuivre notre réflexion sur notre mode de gouvernance, renforcer le débat politique sur les thèmes de la laïcité, de la prostitution, ...**

► **Associer les usagers/usagères, bénévoles, adhérents, dans la réflexion et le débat en proposant des espaces et des temps réguliers d'échanges**, mais aussi la possibilité de mettre en œuvre des actions militantes en lien avec les salariées.

### Organisation du 29ème Congrès du Planning Familial ainsi que la journée anniversaire des 60 ans du Planning

Tous les 3 ans, le Planning discute sur les orientations du mouvement pour la mandature suivante. En 2016, plus de 200 militant.e.s se réuniront à Grenoble sous le mot d'ordre "Faire mouvement". Le Congrès abordera l'ensemble des questions qui donnent du sens à l'action politique du Planning : l'éducation populaire, la laïcité, la santé sexuelle, l'éducation à la sexualité, etc.

Le Congrès sera précédé par une journée anniversaire, le 1er avril, qui rassemblera les délégué.e.s et les partenaires locaux. Le matin, le Planning sera dans les rues de Grenoble pour aller à la rencontre du public aux arrêts de tramway, dans les lycées, sur les marchés. L'après-midi, une série de tables rondes avec des intervenant.e.s français.e.s et internationales permettra de tracer des perspectives sur les enjeux présents et futurs pour notre mouvement.



## Poursuite de la coopération internationale

### SENEGAL

La Convention Triennale de Coopération Décentralisée 2013-2015, entre les Conseils Départementaux Sénégalais et le Conseil Général de l'Isère, dont le «volet femmes» est intitulé «*Accès des femmes aux droits et à l'autonomie et lutte contre les inégalités femmes/homme et les violences de genre*», aurait dû s'achever en décembre 2015, mais l'année 2015 a été particulière.

La subvention du département qui contribue au développement des activités de nos partenaires n'a été votée qu'en novembre 2015 et nous ne l'avons perçue que fin janvier 2016.

Cependant, si certaines actions, telle la formation des membres des CLVF (Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes), ont dû être reportées, elles ont continué à développer leurs activités.

Les activités se sont déroulées sur la région de Tambacounda (Tambacounda, Bakel, Goudiry, Koupentum, Missirah) et la région de Kédougou.



#### 1) Les sensibilisations, la prévention et la communication

- *Sur Tambacounda* : organisation de 20 Causeries dans la Région de Tamba, touchant 400 personnes, 4 forums concernant la sensibilisation de 412 acteurs de l'école en milieu scolaire sur les VBG (violences basées sur le genre)

#### 2) Continuité du travail sur l'accueil de femmes victimes de violences

- *Sur Tambacounda*: le centre d'écoute fonctionne avec plusieurs membres du CLVF formés (rotation des écoutantes), depuis le départ en janvier 2015 d'Oulimata Sow du centre d'écoute, qui avait assuré cette permanence pendant deux ans. Certaines militantes accueillent aussi des femmes chez elles (comme à Bakel, Kidira...), et sur Kédougou.

- *Sur Kédougou* : Binthou Diawara, enseignante, formée en 2013, devrait être mise à disposition par l'Inspection Académique au centre d'écoute. Elle reçoit, déjà, des femmes victimes de violences chez elle.

#### 3) Les activités des Cases-Foyers

- *Sur Tambacounda* : le centre d'écoute reçoit des victimes, pour la 3<sup>ème</sup> année en 2015.

L'activité de restauration a connu des problèmes : écoulement des produits, pas de marchés avec les administrations,... Elle fonctionne lorsque la case accueille des séminaires, ou des colloques. Une réflexion s'appuyant sur les «besoins non satisfaits» s'est amorcée.

Autres : Le CLVF loue sa grande salle pour des séminaires.

- *Sur Bakel*: le rafraîchissement de la peinture de la Case et l'électricité n'ont pas eu lieu, faute de financement de notre part. Cette case ne peut toujours pas être utilisée alors qu'elle est indispensablement nécessaire.

- *Sur Kédougou*: le changement de présidente, qui s'est opéré en novembre dernier, a ralenti les démarches pour le bon fonctionnement de la case (branchements électricité, eau). Les choses sont restées en l'état faute de financement de notre part (pas d'installation de la climatisation,...)

#### 4) Formation des membres du CLVF

La formation des membres de Kédougou, Tamba, Bakel sur les droits humains, les violences de genre, le counselling, la dynamique de groupe et la communication... n'a pu se faire en 2015, faute de financement. Mais elle a pu être organisée en mars 2016 dès que les fonds ont pu être envoyés par le Planning Familial.

Les 2 formateurs étaient des membres du CLVF de Tamba et les 33 stagiaires venaient des divers points focaux de Kédougou et de Tamba.

#### 5) Formation sur la santé reproductive

Cette formation prévue au programme de 2015, n'a pas pu être programmée

#### 6) Bilan de la triennale

Le grand bilan de la triennale sur la question des femmes, et sur la question des partenariats n'a pu s'envisager.

## Perspectives pour 2016 au Sénégal

► Les dotations pour:

Tamba en matériel comme vidéo projecteurs, appareil photos...remplacement de l'ordinateur tombé en panne, permettront d'améliorer le travail concernant les fiches de suivi, et les fiches d'évaluation, et de mieux capitaliser le travail d'écoute d'accueil des victimes.

Bakel (point focal de Tamba): rafraîchissement en peinture, électricité et sécurisation des portes serrures permettront de dynamiser le travail en pouvant utiliser la case pour des réunions.

Kédougou : la climatisation, l'électricité, le téléphone, et internet permettront le fonctionnement du centre d'écoute dans la case avec une écoutante mise à disposition.

► Les plans d'actions de lutte contre les violences faites aux femmes, de la région de Tamba et de Kédougou recevront les aides du Planning Familial de l'Isère (causeries, forums, sensibilisation...)

► La prise en compte de la santé sexuelle et reproductive avec formation des membres pourra être organisée pour la triennale suivante.

► Le développement du travail sur la planification, la prévention des mariages et grossesses précoces, et le travail avec les députées femmes (il y a 50% de femmes à l'Assemblée Nationale et dans les collectivités locales) pourra être envisagé.

## BURKINA FASO

Les premiers contacts entre le Planning Familial de l'Isère et les associations de Femmes (de Goughin seulement) ont eu lieu à Grenoble, en 2002, à la demande des associations de femmes Burkinabées.

C'est ainsi que le Planning Familial 38 a été intégré dans la Coopération Décentralisée Grenoble/Ouagadougou: depuis 2002, s'est développé un travail du Planning Familial de l'Isère, d'abord sur Goughin, puis sur Tanghin, à la demande des associations de Femmes.

Or en 2003, le Planning Familial national a été saisi par le Fonds Mondial Sida qui demandait au Planning Familial de développer sur le terrain, son programme de prévention RRS (Réduction des Risques Sexuels), dans des pays du SUD où la contamination des femmes était très importante. Dès lors, l'équipe du Planning, sur Ouagadougou, a été constituée de Christine Mauget (Association Départementale du Planning de Poitiers) et de Lily Fossard (Association Départementale du Planning de l'Isère). Par la suite, après le départ de Lily Fossard, aucun membre de notre association départementale n'a pu maintenir la présence de notre association dans l'équipe d'intervention au Burkina-Faso.



## Perspectives pour 2016 au Burkina Faso

Suite à une rencontre avec la ville de Grenoble, lors du Congrès National, 3 pistes de travail se sont dégagées avec les associations Burkinabées.

► **Les conseillères du Planning Familial de l'Isère pourraient rejoindre l'équipe Nationale du Programme RRS:** prise en charge, par la Ville des billets d'avion des militantes/conseillères de Grenoble qui interviendraient dans le cadre du nouveau programme porté par le Confédéral, pour que plusieurs militantes de l'AD puissent s'y intégrer.

► **Besoin d'un lieu/une salle, sur le quartier de Goughin, comme moyen pour développer une permanence santé de femmes:** avec petit matériel, table gynéco, lieu de permanence, lieu de réunion et siège du réseau.

► **Financer des causeries de sensibilisation sur la Santé Sexuelle:** financement du gasoil, de stages de formation, d'outils, de mallettes.

# Le Planning Familial de l'Isère est un observateur, un acteur et un agitateur et met tout en œuvre pour le rester !

## Observateur

car à travers nos actions et permanences, nous relevons et faisons remonter les problématiques, dysfonctionnements et les besoins recueillis auprès des publics.

## Acteur

car nous intervenons, recevons, co-construisons des projets, des actions, organisons des formations, interpellons, sensibilisons le grand public, tissons des liens étroits avec un large panel d'acteurs de terrain qu'ils soient associatifs, institutionnels, ...

## Agitateur

car nous militons pour une transformation sociale en traquant les idées reçues, débusquant les inégalités et en soutenant les revendications de minorités pour une société plus juste.

